

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la santé et la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail, élabore les politiques, veille à l'application des normes et des lois, mène des enquêtes, informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités, offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage, favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération et veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
1601 Programme d'administration du ministère	23 118 900	24 585 900	(1 467 000)	22 081 233
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 476 700	4 476 700	-	3 729 852
1603 Programme des relations de travail	24 325 200	23 389 400	935 800	21 265 537
1604 Programme de santé et sécurité au travail	88 882 300	89 651 300	(769 000)	81 863 170
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	33 216 800	27 997 300	5 219 500	26 644 143
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	174 019 900	170 100 600	3 919 300	155 583 935
Crédits législatifs	65 014	65 014	-	64 014
Total du ministère - Charges de fonctionnement	174 084 914	170 165 614	3 919 300	155 647 949
Redressement des charges de fonctionnement	-	-	-	14 550 300
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	174 084 914	170 165 614	3 919 300	170 198 249
CHARGES D'IMMOBILISATIONS				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	-	1 000	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	1 000	-	1 000	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS	2 000	-	2 000	-
Crédits législatifs	2 000	-	2 000	-
Total du ministère - Charges d'immobilisations	4 000	-	4 000	-

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE
(**\$**)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
ACTIF D'IMMOBILISATIONS				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	-	1 000	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	1 000	-	1 000	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS	2 000	-	2 000	-
Total du ministère - Actif d'immobilisations	2 000	-	2 000	-
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	174 088 914	170 165 614	3 923 300	170 198 249

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration du ministère	23 118 900	24 585 900	(1 467 000)	22 081 233
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		23 118 900	24 585 900	(1 467 000)	22 081 233
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841	47 841	-	47 841
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173	16 173	-	16 173
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	-
Total - Crédits législatifs		65 014	65 014	-	64 014
Total - Charges de fonctionnement		23 183 914	24 650 914	(1 467 000)	22 145 247
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Administration du ministère	1 000	-	1 000	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	-	1 000	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	-	1 000	-
Total - Crédits législatifs		1 000	-	1 000	-
Total - Charges d'immobilisations		2 000	-	2 000	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
2	Administration du ministère	1 000	-	1 000	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		1 000	-	1 000	-
Total - Actif d'immobilisations		1 000	-	1 000	-

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		8 539 500
	Avantages sociaux		948 700
	Transports et communications		860 900
	Services		12 366 500
	Fournitures et matériel		403 300
Total à voter - Charges de fonctionnement			23 118 900
<i>Sous-postes :</i>			
<i>Bureau principal</i>			
	Traitements et salaires	3 023 500	
	Avantages sociaux	275 600	
	Transports et communications	107 100	
	Services	1 595 500	
	Fournitures et matériel	68 400	5 070 100
<i>Services financiers et administratifs</i>			
	Traitements et salaires	2 032 100	
	Avantages sociaux	249 100	
	Transports et communications	72 300	
	Services	876 900	
	Fournitures et matériel	59 000	3 289 400
<i>Ressources humaines</i>			
	Traitements et salaires	729 300	
	Avantages sociaux	94 800	
	Transports et communications	20 400	
	Services	108 400	
	Fournitures et matériel	15 300	968 200
<i>Services de communication</i>			
	Traitements et salaires	2 591 800	
	Avantages sociaux	309 100	
	Transports et communications	71 100	
	Services	346 700	
	Fournitures et matériel	600	3 319 300

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT*Services juridiques*

Traitements et salaires	162 800	
Avantages sociaux	20 100	
Transports et communications	590 000	
Services	7 163 400	
Fournitures et matériel	260 000	8 196 300

Services de vérification

Services	252 100	252 100
----------	---------	---------

Systèmes informatiques

Services	2 023 500	2 023 500
----------	-----------	-----------

Total à voter - Charges de fonctionnement**23 118 900****Crédits législatifs**

L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173
L	Autres opérations	
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère**23 183 914****CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1601-3 Administration du ministère

Autres opérations	1 000
-------------------	-------

Total à voter - Charges d'immobilisations**1 000****Crédits législatifs**

L	Autres opérations	
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère**2 000**

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
ACTIF D'IMMOBILISATIONS		
1601-2	Administration du ministère	
	Parc automobile et flotte de bateaux	1 000
	Total à voter - Actif d'immobilisations	1 000
	Total (Actif d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère	1 000

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale (BES) consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends liés à l'équité salariale opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Bureau de l'équité salariale	3 662 600	3 662 600	-	3 100 115
2	Tribunal de l'équité salariale	814 100	814 100	-	629 737
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		4 476 700	4 476 700	-	3 729 852
Total - Charges de fonctionnement		4 476 700	4 476 700	-	3 729 852

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1602-1	Bureau de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	2 740 900
	Avantages sociaux	311 300
	Transports et communications	156 300
	Services	430 400
	Fournitures et matériel	23 700
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 662 600
1602-2	Tribunal de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	615 000
	Avantages sociaux	78 100
	Transports et communications	23 800
	Services	91 200
	Fournitures et matériel	6 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	814 100
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale	4 476 700

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne (CRGEC) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux.

Les Services de règlement des différends fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, en nommant des arbitres et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	13 385 200	13 385 200	-	12 137 924
2	Commission de règlement des griefs	1 377 100	1 336 900	40 200	1 226 607
3	Services de règlement des différends	9 562 900	8 667 300	895 600	7 901 006
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		24 325 200	23 389 400	935 800	21 265 537
Total - Charges de fonctionnement		24 325 200	23 389 400	935 800	21 265 537

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario	
	Traitements et salaires	8 858 000
	Avantages sociaux	1 057 900
	Transports et communications	693 500
	Services	2 655 000
	Fournitures et matériel	120 800
	Total à voter - Charges de fonctionnement	13 385 200
1603-2	Commission de règlement des griefs	
	Traitements et salaires	426 800
	Avantages sociaux	63 500
	Transports et communications	176 400
	Services	2 073 400
	Fournitures et matériel	23 200
	Total partiel	2 763 300
	Moins : Recouvrements	1 386 200
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 377 100
1603-3	Services de règlement des différends	
	Traitements et salaires	6 405 300
	Avantages sociaux	745 400
	Transports et communications	582 100
	Services	1 891 200
	Fournitures et matériel	88 900
	Total partiel	9 712 900
	Moins : Recouvrements	150 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	9 562 900
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail	24 325 200

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail afin de réduire ou d'éliminer les blessures ou maladies liées au lieu de travail. Le programme veille au respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Par l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau des conseillers des travailleurs et le Bureau des conseillers des employeurs offrent des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, ainsi qu'aux patrons de petites entreprises ayant moins de 100 employés (respectivement), et les représentent devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et devant le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Santé et sécurité au travail	88 879 300	89 648 300	(769 000)	81 863 170
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	-
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	-
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		88 882 300	89 651 300	(769 000)	81 863 170
Total - Charges de fonctionnement		88 882 300	89 651 300	(769 000)	81 863 170
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
6	Santé et sécurité au travail	1 000	-	1 000	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	-	1 000	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	-	1 000	-
Total - Crédits législatifs		1 000	-	1 000	-
Total - Charges d'immobilisations		2 000	-	2 000	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
5	Santé et sécurité au travail	1 000	-	1 000	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		1 000	-	1 000	-
Total - Actif d'immobilisations		1 000	-	1 000	-

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		58 842 800
	Avantages sociaux		7 497 700
	Transports et communications		4 942 600
	Services		14 907 100
	Fournitures et matériel		2 648 100
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	1 000	41 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		88 879 300
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		506 200
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		606 300
	Moins : Recouvrements		605 300
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		7 316 000
	Avantages sociaux		1 522 900
	Transports et communications		392 400
	Services		1 500 300
	Fournitures et matériel		102 300
	Paiements de transfert		
	Initiative de formation du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		250 000
	Total partiel		11 083 900
	Moins : Recouvrements		11 082 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs	
	Traitements et salaires	2 510 700
	Avantages sociaux	577 500
	Transports et communications	150 000
	Services	393 600
	Fournitures et matériel	88 900
	Total partiel	3 720 700
	Moins : Recouvrements	3 719 700
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail	88 882 300

CHARGES D'IMMOBILISATIONS

1604-6	Santé et sécurité au travail	
	Autres opérations	1 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	1 000

Crédits législatifs

	Autres opérations	
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	2 000

ACTIF D'IMMOBILISATIONS

1604-5	Santé et sécurité au travail	
	Parc automobile et flotte de bateaux	1 000
	Total à voter - Actif d'immobilisations	1 000
	Total (Actif d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	1 000

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605

Le Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par des initiatives de prévention.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Différence entre 2009-2010 et 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Normes d'emploi	33 216 800	27 997 300	5 219 500	26 644 143
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		33 216 800	27 997 300	5 219 500	26 644 143
Total - Charges de fonctionnement		33 216 800	27 997 300	5 219 500	26 644 143

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	20 988 600
	Avantages sociaux	2 670 700
	Transports et communications	1 022 100
	Services	8 252 400
	Fournitures et matériel	381 000
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	33 316 800
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	33 216 800
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	33 216 800